

Devoirs à la maison

Voici les différents devoirs que votre enfant peut avoir à faire à la maison au cours de l'année :

La lecture. L'enfant doit essayer de lire seul et à haute voix. Si certains mots sont trop difficiles, l'adulte peut l'aider. L'adulte peut relire à haute voix le texte pour que l'enfant comprenne le sens. Ne pas hésiter à poser quelques questions de compréhension sur ce qui a été lu. Ne lire que ce qui est demandé. L'enfant peut bien évidemment lire d'autres livres !!

Le calcul mental maison (CMM). L'adulte donne la consigne et l'enfant répond. C'est un « petit jeu » qui doit être le plus rapide possible et ne durer que quelques minutes. La feuille de CMM est collée à la page du mercredi.

Poésie : l'enfant doit apprendre (réviser) sa poésie collée dans le cahier de poésie.

Règle : l'enfant doit apprendre la règle (grammaire, conjugaison, orthographe, maths...) qui est collée dans son cahier de règles. Toutes les règles ont un numéro.

Dictée de mots : l'enfant doit apprendre l'écriture des mots d'usage courant. La liste de mots sera collée à la page du lundi.

Dictée de phrase : l'enfant doit apprendre à écrire, sans erreur, la phrase sous la dictée, particulièrement les mots soulignés qui correspondent à des notions travaillées en classe. Les phrases seront collées à la page du lundi.

Mot mercredi : les mots à signer sont collés aux pages du mercredi.